



Ce qui attends Marisol Touraine, la nouvelle Ministre de la santé

Rubrique : actualités - Date : vendredi 18 mai 2012

Source : [Le point.fr](http://Le.point.fr)

Normalienne et agrégée en sciences économiques, la nouvelle ministre des Affaires sociales et de la Santé était jusqu'à maintenant secrétaire nationale du PS à la solidarité et la protection sociale. Elle a dirigé le pôle Social, Santé, Handicap, Personnes âgées de la campagne présidentielle de François Hollande. Inutile de dire qu'elle connaît parfaitement le cahier des charges qui va lui être imposé.

Concernant les hôpitaux, le programme du nouveau président prévoit d'imposer un délai maximum d'une demi-heure pour accéder aux soins d'urgence, notamment en créant de nouveaux services d'urgence dans les zones les plus isolées et en mettant en place des transports hélicoptérés dans les zones de montagne et les territoires ultramarins. Il entend aussi favoriser les projets de santé territoriaux en lien avec les hôpitaux, réintroduire la notion de service public hospitalier et réformer la tarification à l'activité. Il souhaite doter chaque établissement de santé d'un centre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) et faire voter une nouvelle loi sur la santé mentale, garantissant l'accessibilité du système de soins en santé mentale, le renforcement du dépistage et des capacités en établissement .

Inégalités territoriales et médicaments

Côté soins de ville, la ministre devra faire en sorte de réduire les inégalités territoriales d'accès aux soins en développant l'offre de premier recours, notamment en créant des pôles de soins de proximité, adossés éventuellement à des hôpitaux. Il semble également prévu de relever le numerus clausus des médecins, de revaloriser la filière de médecine générale et d'encadrer l'installation des médecins de secteur 2 dans les zones surdotées, ainsi que d'instaurer une politique d'incitation administrative à l'installation dans les zones sous-dotées de jeunes médecins. Enfin, la mesure qui risque le plus de déplaire aux pontes concerne un encadrement strict des dépassements d'honoraires.

Côté médicaments, Marisol Touraine sera chargée de réduire leur consommation et leurs prix ainsi que de relancer le recours aux génériques. François Hollande a également annoncé dans son programme qu'il souhaitait lancer un plan national de santé publique pour l'enfant et l'adolescent, renforcer la médecine scolaire et créer un forfait contraception pour les mineurs. Il désire également créer un prélèvement sur le chiffre d'affaires de l'industrie du tabac, mettre en place un paquet neutre et expérimenter de nouvelles actions pour la réduction des risques des usagers de drogues. La volonté d'Ayrault

Quant au Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, il est connu des parlementaires pour son hostilité à la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST), aux dérives tarifaires et pour sa volonté d'augmenter l'accès - géographique et financier - aux soins pour toute la population française, notamment les plus fragiles et les plus âgés. Dès 2004, il défendait une proposition de loi tendant à assurer la présence de professionnels de santé dans les zones déficitaires en intégrant leur installation dans les schémas d'organisation sanitaire et en facilitant le regroupement des médecins au sein de maisons de santé.

En 2008, il interrogeait Roselyne Bachelot - alors ministre de la Santé - sur sa volonté d'enrayer les dépassements

d'honoraires des médecins spécialistes. D'ailleurs, leur encadrement par spécialité et par région figurait parmi les engagements de campagne de François Hollande. Ce dernier compte aussi mettre un terme à la logique de l'hôpital entreprise et abroger la convergence tarifaire entre les établissements publics et privés. Enfin, il s'est opposé à l'augmentation de la taxation des mutuelles santé, expliquant que cette mesure allait pénaliser les classes populaires et moyennes . Bref, Marisol Touraine a du pain sur la planche.